



# S'installer paysan, paysanne L'essentiel pour lancer son activité !

**4 journées de réflexion collective pour avancer  
sur son projet**

## **Programme**

**9 novembre : 14h – 17h30**

### **Questionner son projet**

S'interroger sur son projet et le clarifier : questionner ses motivations personnelles et professionnelles, identifier ses objectifs, lever les freins au projet, comprendre les différentes dimensions d'un changement professionnel.

Intervenantes : Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices de projets agricoles

**10 novembre :9h – 17h30**

### **Accéder au foncier**

- Comprendre le fonctionnement de la SAFER
  - Acheter du foncier : notifications SAFER et appel à candidature : comment les utiliser?
  - Connaître les différentes possibilités d'accéder au foncier sans être propriétaire
- Focus sur le bail à ferme (historique du statut du fermage, apprendre à rédiger un bail à ferme, les arguments pour convaincre un.e propriétaire de donner en location).
- Les spécificités de l'agriculture de montagne : le fonctionnement des Associations foncières pastorales
- Intervenante.s : Laure Puygrenier (technicienne SAFER) , Mireille Millet et Claire Faure, accompagnatrice de projets agricoles, André Bazerque, paysan référent foncier

**17 novembre : 9h -17h30**

### **Comprendre les statuts juridiques, fiscaux, sociaux - Être capable de trouver le statut adapté à sa situation**

- Rappel sur les démarches de création d'entreprise
- Le statut juridique: entreprise individuelle, sociétés agricoles (GAEC, SCEA, EARL)
- Le statut fiscal: régimes d'imposition (micro et réel) et les régimes de TVA (principe, assujettissement,taux,...)
- Le statut social: cotisant de solidarité, exploitant à titre principal, conjoint.e collaborateur.ice etc. Impact sur les cotisations sociales et les droits sociaux.
- La pluri-activité

### **Connaître et comprendre les acteurs du monde agricole**

banques, finance sociale et solidaire, Fédération pastorale, syndicats, ...

Intervenantes : Chantal Marrec (conseillère MSA), Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrice de projets agricoles

**23 novembre : 14h – 17h30**

### **Visite de ferme et témoignage d'installation progressive**

- Trajectoire d'installation et évolution des objectifs du projet et de la ferme
- Choix stratégiques réalisés (production, commercialisation, investissements,...)

Intervenantes : Paysan ou Paysanne, Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrice de projets agricoles

**25 novembre : 9h à 17h30**

### **Plan d'action pour la suite**

- Analyse de la visite de ferme et retour sur les étapes du parcours à l'installation
- Travailler un plan d'action
- Présenter, défendre et argumenter son projet

Intervenantes : Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrice de projets agricoles

# POUR S'INSCRIRE

**L'inscription est obligatoire avant le 15 octobre**

Pour s'inscrire : [adear.09@orange.fr](mailto:adear.09@orange.fr) / 05.34.14.61.79

Le financement de la formation est pris en charge par des fonds régionaux.

Elle est ainsi gratuite et ouverte à tous.tes.

Nous vous demandons cependant d'adhérer à l'ADEAR en remplissant le bulletin ci dessous et en joignant un chèque de 20 € l'ADEAR. La réception du chèque permet de valider l'inscription.

à envoyer à :

ADEAR093

32 avenue du général de Gaulle

09 000 Foix

Formation financée par :





32 Avenue du général de Gaulle 09000 Foix

05.34.14.61.79 // 06.70.04.55.30 \*

[adear.09@orange.fr](mailto:adear.09@orange.fr)

[agriculturepaysanne.org/ariege](http://agriculturepaysanne.org/ariege)

Plus de Paysan.ne.s !

## BULLETIN D'ADHÉSION et D'INSCRIPTION formation S'installer paysan.ne

Nom, Prénom : .....

Adresse .....

Date de naissance : .../.../.....

Mail : .....

Tél : .....

Vous êtes :

Agriculteur.ice installé.e     Porteur.euse de projet     Retraité.e     Sympathisant.e

# Cotisation 2020 : chèque de 20 euros à l'ordre de l'ADEAR 09  
ou

# Cotisation solidaire 2020 : chèque (≥20 euros) à l'ordre de l'ADEAR 09